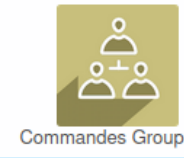
Pour plus de contenu, connectez-vous !

Je vends mes produits

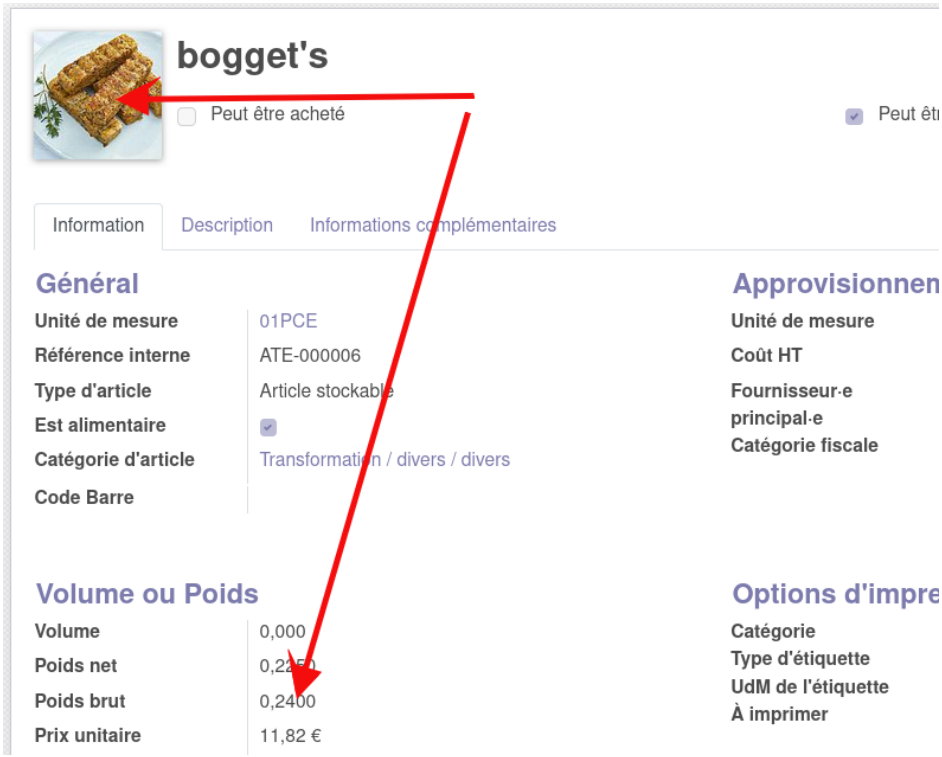
> Avant propos : une étagère dédiée à la logistique a été mise en place dans la librairie => à consulter absolument !

> Pré-requis : demander au pôle informatique l'ajout du menu 
>
> sur votre compte Odoo ("Option : Utilise les achats groupés (LOG)" sur votre fiche utilisateur + coche "est un fournisseur" dans la fiche société, onglet "commandes groupées"). Cela permet de créer automatiquement votre fiche fournisseur.

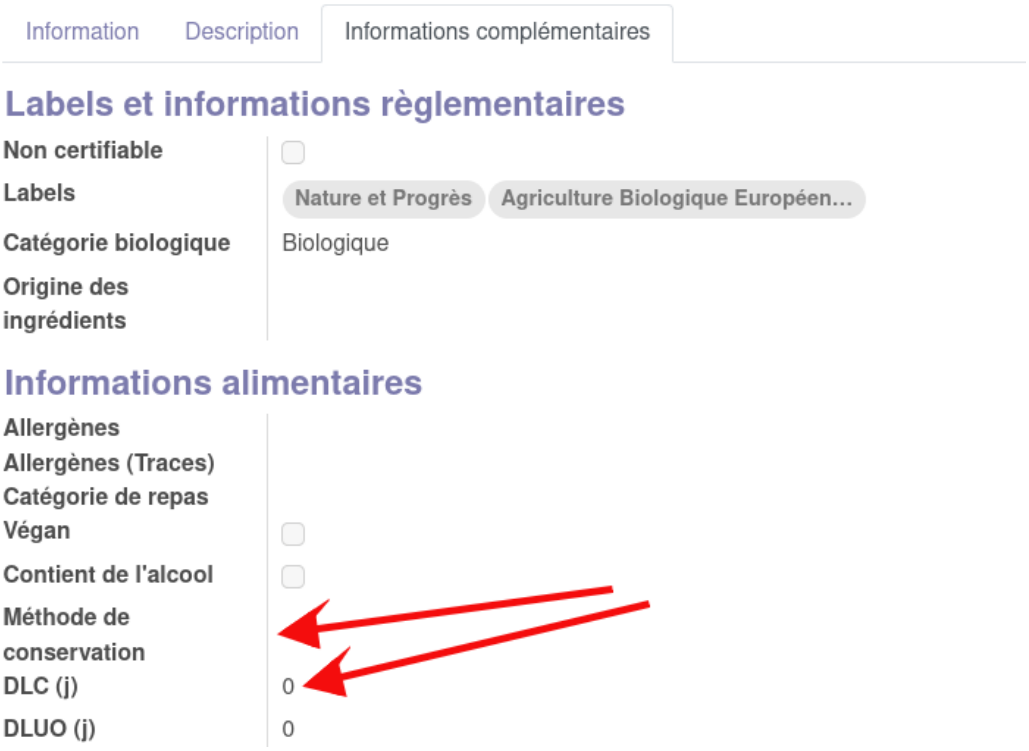
0. Pré-requis

Dans la fiche article, plusieurs champs doivent être complétés pour que tout soit bien opérationnel dans les commandes groupées :

- le poids brut des articles vendus à la pièce (obligatoire),
- une image du produit (facultatif),



- la DLC (facultatif),
- la méthode de conservation (facultatif).



1. Sélectionner les articles proposés à la vente via les achats groupés

- Aller dans le menu



puis dans la vue éditable en ligne "Articles (Commandes groupées)" :



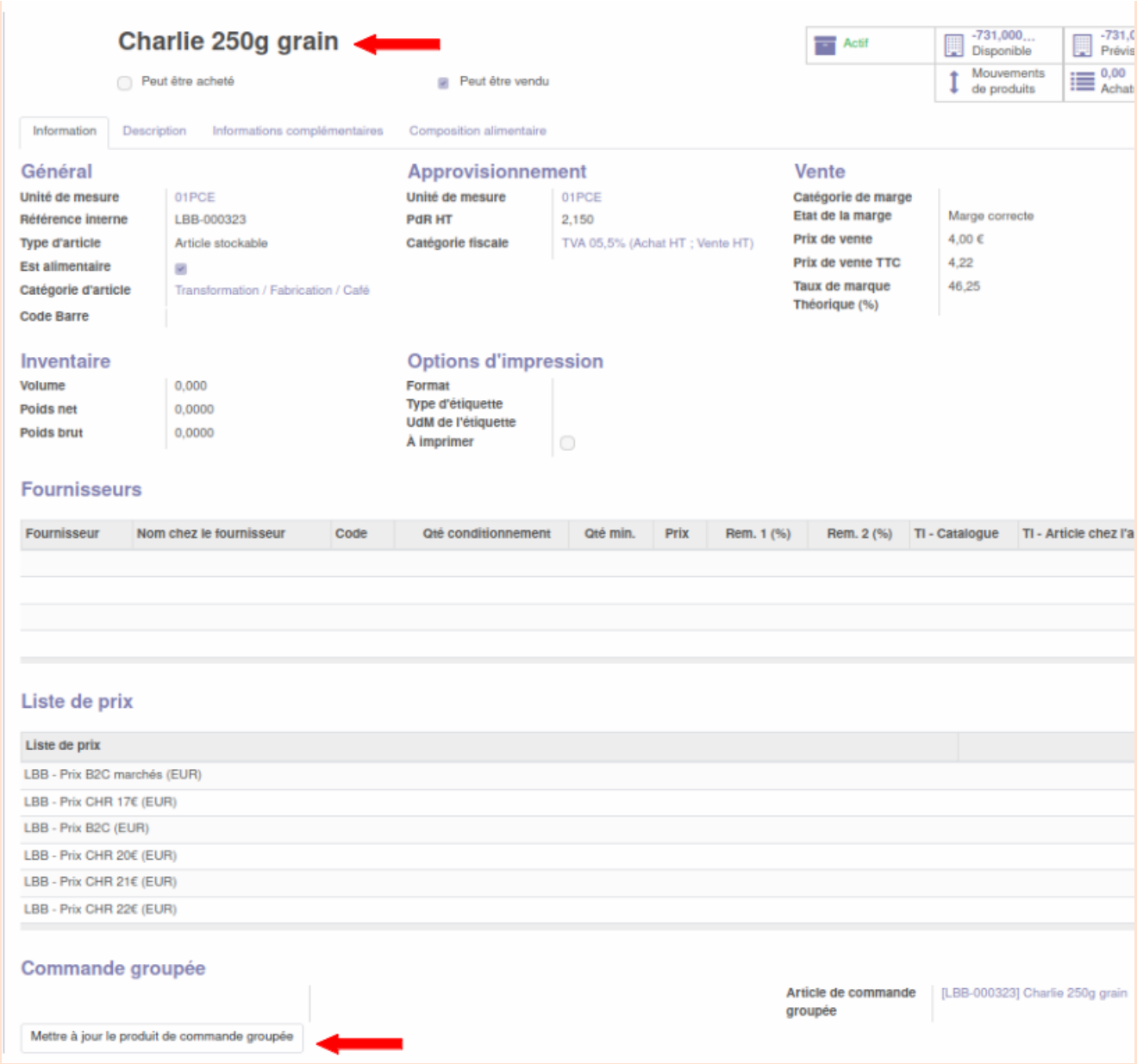
Cliquer sur le bouton "Proposer aux commandes groupées" :

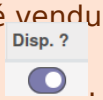


> Vous pouvez choisir la liste de prix de vente à appliquer pour toutes les commandes groupées : c'est le pôle informatique qui, ensuite le met en place (commandes groupées > configuration). Ainsi, dès que le prix de vente de la fiche article ou d'une liste de prix est modifié, ça fait la mise à jour dans les commandes groupées !

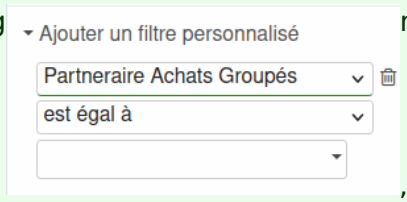
Aller dans votre fiche fournisseur dans **Achats Groupés > Fonction Pivot > Mes fournisseurs**, et renseigner tous les champs nécessaires.

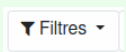
> Si vous modifiez le libellé / le poids brut / l'image d'un article dans Odoo, il faut aussi mettre à jour le libellé de l'article de commande groupée :



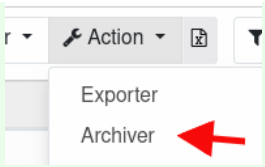
NB : on ne peut pas supprimer un article de la liste des produits de commandes groupées s'il a déjà été vendu au moins une fois. On peut juste le désactiver dans les commandes groupées 

. *

Petite astuce tout de même pour les retirer de la liste définitivement en les archivant : aller dans le catalog

mmandes groupées, filtrer sur vos articles à vous : 

puis , cocher les articles à archiver, puis faire



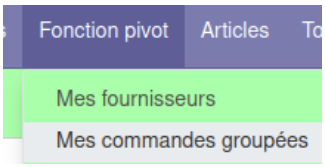
Pour mettre à jour plusieurs de vos articles qui passent dans les commandes groupées en une seule fois, vous pouvez aller dans le menu Articles, cocher les articles, et faire Action > mettre à jour le produit de commande groupée.

3. Programmer des commandes

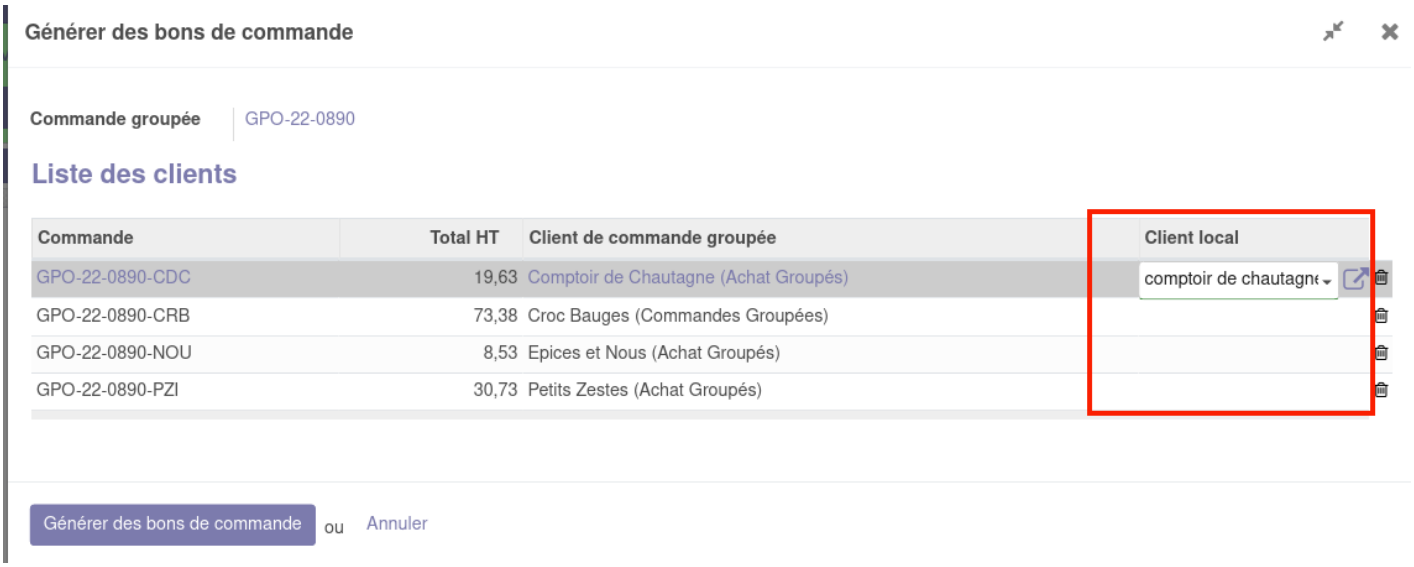
Voir sur > Cette fiche <

4. Générer les bons de commande de vente (SOxxx)

Une fois la commande validée (date de fin dépassée), on peut générer les bons de commande associés dans Fonction pivot > Mes commandes groupées, en retirant le filtre En cours grâce au bouton Générer des bons de commande qui apparaît sur les ventes de ses produits (et pas des autres ventes si on est activité pivot).

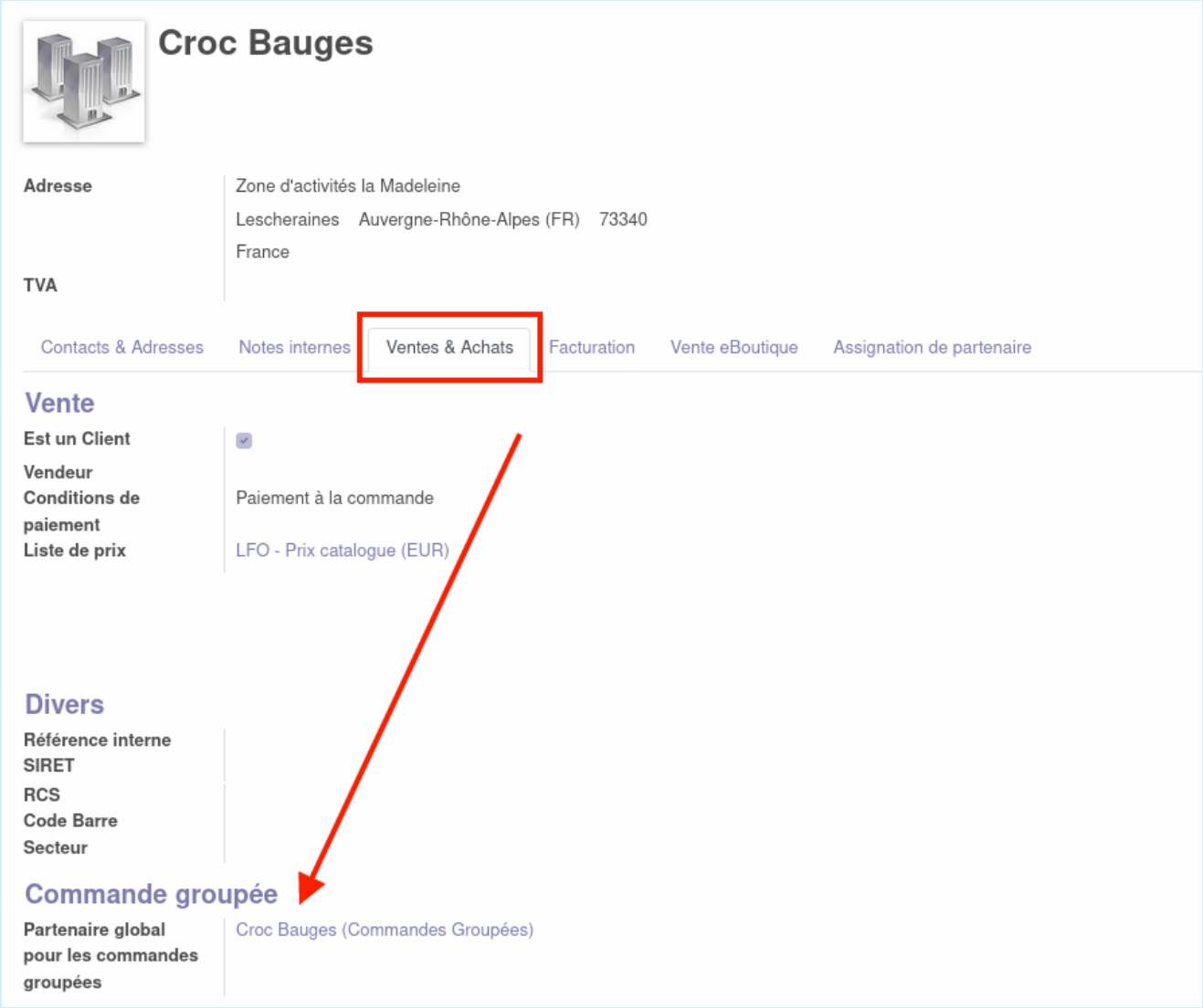


La pop-up ci-dessous s'ouvre :



Lors de la 1ère commande d'un nouveau client, il faudra relier le client de commande groupée à un "client local" (= client existant dans votre base contact).

> Dans la fiche contact, on peut également relier un client "local" avec un client de commande groupée.



A la validation, on retrouve la liste des bons de commande de vente en brouillon. On peut alors suivre le flux de vente habituel.

N° de commande	Date de confirmation	Date d'engagement	Client	Vendeur	Marge	Total HT	Total TTC
SO175813		31/05/2022 14:30:00	| Petits Zestes | (Transaction Inter Société)	[La Fournilière]	30,73 €	30,73 €	30,73 €
SO175812		31/05/2022 14:30:00	Epices&nous	[La Fournilière]	9,48 €	9,48 €	10,00 €
SO175811		31/05/2022 14:30:00	Croc Bauges	[La Fournilière]	81,51 €	81,51 €	86,00 €
SO175810		31/05/2022 14:30:00	comptoir de chautagne	[La Fournilière]	21,80 €	21,80 €	23,00 €

Created 2021-10-20 09:48:18 UTC by Quentin Dupont
Updated 2026-08-26 06:22:14 UTC by Sandie Favre